

# COMPTE-RENDU

## Réunion de la CLE SAGE BLV

*Mardi 6 septembre 2011 à Saint-Barthélemy*

---

### Ordre du jour de la réunion

1. Installation de la nouvelle CLE
  2. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus
  3. Election du Bureau par l'ensemble des membres de la CLE
  4. Approbation du compte-rendu de la CLE du 2 décembre 2010
  5. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE
  6. Constitution de la commission communication
  7. Point sur l'élaboration du SAGE Bièvre Liers Valloire
  8. Questions diverses
- 

M. Pélissier, Président sortant, ouvre la séance.

### 1. Installation de la nouvelle CLE

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire a été renouvelée par arrêté préfectoral du 16 juin 2009. Elle comporte 44 membres dont :

- 22 représentants au collège des élus,
- 13 représentants au collège des usagers,
- 9 représentants au collège de l'Etat et des établissements publics.

### 2. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus

#### 2.1. Election du Président

Christian NUCCI, en sa qualité de doyen d'âge, préside la séance pendant l'élection du Président de la CLE. Il informe que le quorum du collège des élus est atteint puis fait l'appel aux candidatures parmi les membres du collège des élus.

Jean-Pierre BARBIER propose la candidature de Maurice PELISSIER.

Maurice PELISSIER accepte de se représenter.

Christian NUCCI fait procéder au vote par les membres du collège des élus. Les mandataires votent pour les mandants.

Résultats du vote : 16 votes

- 1 vote blanc
- 15 voix pour Maurice PELISSIER

➤ **Maurice PELISSIER est élu Président de la CLE.**

---

Maurice PELISSIER remercie les élus pour leur confiance renouvelée.

## 2.2. Election des Vice-Présidents

Maurice PELISSIER propose les 8 Vice-Présidents suivants :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Freddy MARTIN-ROSSET (CC Rhône-Valloire)
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Christian NUCCI (Conseil Général de l'Isère)
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Pierre BARBIER (CC du Pays de Bièvre Liers)
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Philippe MIGNOT (Région Rhône-Alpes)
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Paul NICOLET (SI d'Assainissement du Pays d'Albon)
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Louis GUERRY (SI du Lambroz et des Gouttes)
- 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Olivier THIVIN (CC du Pays de Chambaran)
- 8<sup>ème</sup> Vice-Président : Gérard FORCHERON (CC du Pays Roussillonnais)

Maurice PELISSIER fait procéder au vote de chaque Vice-Président proposé par les membres du collège des élus.

➤ **Les 8 vice-présidents proposés sont élus à l'unanimité moins une abstention.**

## 3. Election du Bureau par l'ensemble des membres de la CLE

Maurice PELISSIER propose la composition du Bureau suivante :

- pour le collège des élus : 9 membres,
- pour le collège des usagers : 5 membres,
- pour le collège de l'Etat et des établissements publics : 4 membres.

Il est proposé, pour le collège des élus, d'intégrer le Président et les Vice-Présidents. Il est également proposer d'inviter Jean Pin (syndicat d'eau potable de Valloire Galaure) aux réunions de Bureau en tant que personne qualifiée.

Il est proposé, pour le collège des usagers, de reconduire les membres de l'ancien Bureau, soit Jean-Luc PETIT (CA Isère), Michel GABILLON (CCI Nord Isère), Jean-Claude MONNET (Fédération de Pêche de la Drôme), Salvatore SAN FILIPPO (FRAPNA Isère) et Jean BUDILLON-RABATEL (UNICEM). Il est également proposé d'inviter Laurent Murgat (Syndicat des Pisciculteurs du Sud-Est) aux réunions de Bureau en tant que personne qualifiée.

Il est proposé, pour le collège de l'Etat et des établissements publics, de reconduire les membres de l'ancien Bureau, soit la DDT de l'Isère, la DDT de la Drôme, la DREAL Rhône-Alpes et l'AERMC.

Maurice PELISSIER fait procéder au vote de la composition du Bureau

➤ **La composition du Bureau proposée est adoptée à l'unanimité.**

Structures	Nom	
Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire	Maurice PELISSIER	<b>ELUS</b>
Communauté de Communes Rhône-Valloire	Freddy MARTIN-ROSSET	
Conseil Général de l'Isère	Christian NUCCI	
Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers	Jean-Pierre BARBIER	
Région Rhône-Alpes	Philippe MIGNOT	
Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon	Jean-Paul NICOLET	
Syndicat Intercommunal du Lambroz et des Gouttes	Jean-Louis GUERRY	
Communauté de Communes du Pays de Chambaran	Olivier THIVIN	
Communauté de Communes du Pays Roussillonnais	Gérard FORCHERON	
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Jean-Luc PETIT	<b>USAGERS</b>
Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère	Michel GABILLON	
Fédération de pêche de la Drôme	Jean-Claude MONNET	
FRAPNA Isère	Salvatore SAN FILIPPO	
UNICEM	Jean BUDILLON-RABATEL	<b>ETAT</b>
DDT de l'Isère	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DDT de la Drôme	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DREAL Rhône-Alpes	Monsieur le Directeur ou son représentant	
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	Monsieur le Directeur ou son représentant	

➤ **Jean PIN et Laurent MURGAT seront invitées aux réunions du bureau en tant que personnes qualifiées.**

#### **4. Approbation du compte-rendu de la CLE du 2 décembre 2010**

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente les remarques formulées sur le compte-rendu du 2 décembre 2010 :

- au point 3, il a été précisé les propos de M. San Filippo quant à la CEP,
- au point 4, il a été précisé le programme 2011 ainsi que les propos de Mme Morand (le territoire de BLV a été identifié en déséquilibre quantitatif dans le SDAGE...).

Le compte-rendu, intégrant les remarques, est approuvé à l'unanimité.

Il est mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr>.

#### **5. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE**

Deux avis ont été rendus par le Bureau depuis la dernière réunion de la CLE (cf. diaporama) :

- un avis sur le dossier d'autorisation de la zone d'activités Portes de Chambaran,
- un avis sur le projet d'aménagement foncier de la commune d'Anneyron.

#### **6. Constitution de la commission communication**

Jean-Paul NICOLET indique qu'il y aura un travail important de communication en premier lieu auprès des élus et en second lieu auprès de la population. Il ajoute qu'un site internet sur le SAGE est actuellement en projet avec l'aide du bureau d'étude ACTeon qui s'occupe de l'accompagnement pour la stratégie du SAGE. Il précise qu'il ne souhaite pas continuer à être Président de la commission communication car le syndicat qu'il représente risque d'être dissous dans la cadre de la réforme des collectivités territoriales.

Maurice PELISSIER demande qui souhaite faire partie de la commission communication.

Salvatore SAN FILIPPO propose sa candidature et celle de Jean-Paul CHALEAT.

Dominique DELORME indique qu'il proposera une personne de l'UNICEM.

Gérard BENOIT et Jacques LIONET se propose pour faire partie de la commission.

Jean-Pierre BARBIER demande que la composition de la commission communication soit discutée lors de la prochaine réunion de Bureau.

➤ **La composition de la commission communication sera abordée lors de la prochaine réunion de Bureau.**

## **7. Point sur l'élaboration du SAGE Bièvre Liers Valloire**

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle la définition d'un SAGE, l'avancement de la procédure d'élaboration et les principaux enjeux du SAGE Bièvre Liers Valloire (cf. diaporama).

Jean-Paul NICOLET indique qu'il existe un projet de SAGE sur la nappe de la Molasse et que le périmètre proposé pour ce SAGE recoupe celui du SAGE Bièvre Liers Valloire. Il souhaiterait avoir des précisions sur les conséquences de cette superposition.

Jacques LIONET indique que cette question a été officiellement posée par le Président de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire. Il rappelle que les SAGE sont portés par des élus et que le choix du périmètre du SAGE Molasse sera pris suite à l'avis exprimé par les élus lors de la réunion du 26 septembre sur le SAGE Molasse. Il ajoute que, comme l'a indiqué le Président de la CLE dans son courrier, il pourrait paraître plus simple d'avoir des SAGE limitrophes et en limite de communes et qu'il faudrait s'interroger sur les communes concernées seulement par une très petite partie du bassin de Bièvre Liers Valloire. Il rappelle que les élus devront réfléchir à la communication entre les 2 SAGE afin que les prescriptions aillent dans le même sens.

Lisiane FERMONT-VARNET précise que c'est un SAGE sur la molasse miocène et les alluvions de la plaine de Valence. L'avant-projet de périmètre a été établi sur la base d'une analyse hydrogéologique. Le 26 septembre, l'ensemble des structures concernées par cet avant-projet de périmètre seront rassemblées afin de recueillir leurs observations. En fonction des remarques des élus, cet avant-projet de périmètre sera ou non modifié puis soumis à une consultation officielle.

Jacques LIONET ajoute que la nappe de la Molasse s'étend au nord du périmètre proposé (sur le bassin de la Varèze, des 4 Vallées...) mais la partie proposée dans le périmètre du SAGE est la mieux connue grâce à la réalisation de 2 thèses (cf. [www.ideeseaux.com](http://www.ideeseaux.com)).

Christel CONSTANTIN-BERTIN ajoute que la prochaine réunion de Bureau a été prévue le 21 septembre afin de pouvoir donner un avis pour la réunion du 26 septembre.

## **8. Questions diverses**

Salvatore SAN FILIPPO demande de quelle manière le SAGE pourra s'articuler avec la trame verte et bleue.

Salvatore SAN FILIPPO s'inquiète que l'élaboration du SAGE soit ralenti par les regroupements de structures liés la réforme des collectivités territoriales.

Jacques LIONET indique que les élus pourront proposer à Monsieur le Sous-Préfet un mode de fonctionnement qui permettrait de ne pas perdre de temps. Il pourrait par exemple être proposé que si une structure intercommunale disparaissait, le siège serait reporté sur la structure qui a pris la compétence.

La séance est levée à 18h30.

---

Le Président.  
Maurice PELISSIER

## Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	PELISSIER Maurice	Président de la CLE
	BARBIER Jean-Pierre	VP CLE, CC du Pays de Bièvre Liers
	FORCHERON Gérard	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, SI du Lambroz et Gouttes
	MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, CC Rhône-Valloire
	NICOLET Jean-Paul	VP CLE, SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
	THIVIN Olivier	VP CLE, CC du Pays de Chambaran
	BONNET Jean-Louis	Conseil Général de la Drôme
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DESCOURS Christian	SI d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire
	DYE Maurice	CC de Bièvre Toutes Autres
	DESSEMOND André	SI pour l'irrigation Valloire Galaure
	MIGNOT Philippe	Région Rhône-Alpes
	PIN Jean	SI Eau Potable Valloire Galaure
SCHRICKE Yves	SI des Eaux Dolon Varèze	
USAGERS	BENOIT Gérard	Fédération de Pêche de l'Isère
	BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
	MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-Est
	PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
SAUVAJON Guy	Chambre d'Agriculture de la Drôme	
ETAT	FERMOND-VARNET Lisiane	DDT de la Drôme
	GABET Bruno	DREAL Rhône-Alpes
	LANGON Marion	ONEMA Rhône-Alpes
	LIONET Jacques	DDT de l'Isère
INVITES	DELORME Dominique	UNICEM
	LOUIS Mathias	Région Rhône-Alpes
	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE
	BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	LOZANO Robert	CC de Bièvre Est	PELISSIER Maurice
USAGERS	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme	SAN FILIPPO Salvatore
ETAT	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse	LIONET Jacques

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ETAT	M. le Directeur de l'ARS – DT Isère	
INVITES	M. le Sous-Préfet de Vienne	

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELU	BOILEAU Maryvonne	Région Rhône-Alpes
	GENTHON Alain	Conseil Général de la Drôme
	JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
	MATHAN Gérard	CC de la Vallée de l'Hien
	RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
USAGER	PONT Georges	CCI Drôme
	GARDA Eric	UFC que choisir
	ROILLET Bernard	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	VALLET Gérard	ADARII
ETAT	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet de l'Isère	